



LIFESAVING SOCIETY
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

DATE : 8 février 2019

DESTINATAIRES : Tous les athlètes canadiens

CC : Martin Leprohon, commissaire au sauvetage sportif

EXPÉDITRICE : Laura Tracey, gestionnaire de la haute performance

OBJET : **Appel aux athlètes – Championnats mondiaux de sauvetage 2020**

Commission
nationale du
sauvetage sportif

Fidèle à son engagement d'offrir des occasions internationales aux athlètes de haute performance, la Société de sauvetage lance un appel de candidature aux athlètes souhaitant participer à la compétition internationale de grande envergure suivante :

Évènement : Championnats mondiaux de sauvetage 2020
Lieu : Riccione, Italie
Dates : 20 au 24 septembre 2020 (tour du 12 au 25 septembre 2020, sujet à changement)
Type : Sauvetage en piscine et sur plage
Équipes : Équipe nationale *Open* – jusqu'à 6 femmes et 6 hommes (sujet à changement)
Équipe nationale Junior – jusqu'à 6 femmes et 6 hommes (sujet à changement)

La compétition pour équipes nationales est l'évènement central des Championnats mondiaux de sauvetage (site Web : <http://www.lifesaving2020.it>), et le Canada y sera représenté par une équipe dans la catégorie *Open* et une équipe dans la catégorie Junior.

Les critères de sélection sont conformes aux règlements et critères d'éligibilité de l'*International Lifesaving Society (ILS)* au moment de leur publication et sont sujets à changement. La Commission nationale du sauvetage sportif fera des efforts raisonnables pour aviser les athlètes si elle est mise au courant de changements aux règlements qui affecteraient les présents critères de sélection.

Les noms des athlètes répondant déjà aux critères de sélection et ayant été désignés, de manière unanime par le comité de sélection de l'Équipe nationale, pour faire partie des équipes de catégories *Open* et *Junior* seront annoncés à l'issue des Championnats canadiens de sauvetage – Plage 2019. Le reste de l'équipe sera annoncé à la suite des Championnats canadiens de sauvetage – Piscine 2020.

Afin que leur nom soit considéré pour la sélection hâtive, les athlètes éligibles doivent soumettre un courriel dans lequel ils font part de leur intérêt à joindre la délégation et dans lequel ils mentionnent leur date de naissance d'ici **23 h 59 (heure de l'Est) le 23 août 2019, à Brian Miess, responsable du Comité des leaders techniques, à l'adresse brianm@lifeguarding.com**. Afin que leur nom soit considéré pour les places non comblées dans l'équipe, un courriel identique doit être transmis à **Brian Miess d'ici 23 h 59 (heure de l'Est) le 1^{er} juin 2020**.

Pour de plus amples renseignements ou des clarifications, veuillez communiquer avec Laura Tracey, gérante de la haute performance, à l'adresse lssmanagerlaura@gmail.com.

CHAMPUIONNATS MONDIAUX DE SAUVETAGE 2020 CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ÉLIGIBILITÉ

Évènement :	Championnats mondiaux de sauvetage 2020
Lieu :	Riccione, Italie
Dates :	20 au 24 septembre 2020 (tour du 12 au 25 septembre 2020, sujet à changement)
Équipes :	Équipe nationale <i>Open</i> – jusqu'à 6 femmes et 6 hommes (sujet à changement) Équipe nationale Junior – jusqu'à 6 femmes et 6 hommes (sujet à changement)
Frais :	4 000 \$ incluant le transport aérien / 3 200 \$ excluant le transport aérien <i>Note : Les athlètes juniors doivent choisir l'option incluant le transport aérien, à moins de voyager avec un parent/tuteur.</i>

Éligibilité

Les Championnats mondiaux de sauvetage (les Championnats) s'adressent à ceux et celles qui ont le sauvetage dans le sang et qui ont fait preuve de leur engagement dans ce domaine – à ceux et celles qui sont des sauveteurs d'abord, et des compétiteurs en second lieu.

Pour être éligible à concourir au sein de l'Équipe nationale *Open* ou de l'Équipe nationale Junior lors des Championnats, l'athlète doit respecter les critères d'éligibilité suivants :

- Être un sauveteur de bonne réputation et en règle au sein de la société de sauvetage Canada.
- Être accrédité auprès de la Société de sauvetage **avant le 1^{er} juin 2020**.
- Être citoyen canadien, de naissance ou naturalisé, ou résident permanent du Canada.
- Se conformer aux règlements et aux politiques d'antidopage établis par le Programme canadien antidopage (PCA) et l'*International Life Saving Federation (ILS)*.
- Détenir un brevet Médaille de bronze, Croix de bronze ou Sauveteur national **à jour** datant d'au plus deux ans avant le 24 septembre 2020.
- Pour les membres de l'Équipe nationale *Open*, être âgés d'au moins 16 ans en date du 31 décembre 2020. Il n'y a pas d'âge maximal pour cette catégorie.
- Pour les membres de l'Équipe nationale Junior, être âgés d'au moins 15 ans et d'au plus 18 ans en date du 31 décembre 2020 (être né entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2005).
- Accepter de participer à des entraînements ou de suivre un certain régime, comme requis par l'entraîneur de l'équipe, sous peine d'être exclu de l'équipe.
- Être disponible pour toute la durée du tour.
- Afin que leur nom soit considéré pour la sélection hâtive, les athlètes éligibles doivent soumettre un courriel dans lequel ils font part de leur intérêt à joindre la délégation et dans lequel ils mentionnent leur date de naissance d'ici **23 h 59 (heure de l'Est) le 23 août 2019, à Brian Miess, responsable du Comité des leaders techniques, à l'adresse brianm@lifeguarding.com**. Afin que leur nom soit considéré pour les places non comblées dans l'équipe, un courriel identique doit être transmis à **Brian Miess d'ici 23 h 59 (heure de l'Est) le 1^{er} juin 2020**.

Principes de sélection

Les critères de sélection ont été conçus de manière à former une équipe qui fournira les meilleurs résultats globaux pour les catégories *Open* et Junior de l'équipe nationale. Répondre à un critère de sélection n'assure pas automatiquement à un athlète une place au sein de l'équipe, puisque la contribution qu'apporte chaque athlète doit être évaluée par rapport à celle des autres athlètes répondant à un critère ou plus.

Critères de sélection pour l'Équipe nationale *Open* :

Les athlètes de l'Équipe nationale *Open* devront être sélectionnés en fonction de leur performance antérieure aux épreuves figurant au programme des Championnats mondiaux de sauvetage 2020 (CMS). Les performances antérieures seront évaluées de l'une des deux manières suivantes :

- 1- Les athlètes désirant être sélectionnés doivent avoir participé à au moins une compétition ou épreuve chronométrée sanctionnée entre le 2 août 2019 et le 1^{er} juin 2020, incluant les Championnats canadiens de sauvetage – Piscine 2020; le Festival de sauvetage 2019 de la RLSS du Commonwealth; les Championnats canadiens de sauvetage – Plage 2019; et les épreuves sanctionnées par la Commission nationale du sauvetage sportif (p. ex. des épreuves chronométrées et autres).
- 2- Autrement, l'athlète peut transmettre une déclaration d'intérêt formelle présentant les performances effectuées qui ne s'inscrivent pas dans le cadre décrit ci-dessus à **Laura Tracey, gérante de la haute performance, à l'adresse lssmanagerlaura@gmail.com d'ici le 1^{er} juin 2020** pour obtenir l'approbation de Commission nationale du sauvetage sportif. Pour être considérée, la performance doit s'inscrire dans une compétition ou une épreuve chronométrée sanctionnée internationalement par l'ILS ou par une autre organisation sportive nationale ou internationale et réalisée entre le 2 août 2019 et le 1^{er} juin 2020. Si l'athlète a participé à une compétition dans une autre discipline, l'épreuve doit être comparable à une épreuve faisant partie des épreuves prévues au programme du CMS.

Pour être sélectionnés, les athlètes admissibles doivent être choisis à l'unanimité par les membres du comité de sélection.

Les principaux éléments évalués pour la sélection de l'équipe seront considérés dans l'ordre suivant :

- Performance équivalant ou meilleure qu'une 16^e position (selon les temps préliminaires des équipes nationales *Open* aux CMS 2018) dans toute épreuve individuelle en piscine sanctionnée par l'ILS.
- Une victoire à au moins deux des épreuves suivantes lors des Championnats canadiens de sauvetage – Plage 2019 (catégorie *Open*) :
 - Course dans les brisants, Drapeaux sur plage, Sprint sur plage, Sauvetage avec aquaplane, Surf Ski ou Sauveteur océanique homme/femme.
- Performance équivalant ou meilleure qu'une 24^e position (selon les temps préliminaires des équipes nationales *Open* aux CMS 2018) dans toute épreuve individuelle en piscine sanctionnée par l'ILS.
- Dans l'éventualité où le comité de sélection jugerait les critères de sélection précédents insuffisants pour choisir les athlètes qui formeront l'équipe, le comité de sélection décidera des autres éléments à considérer relativement aux :

- Meilleurs temps dans toute épreuve individuelle en piscine sanctionnée par l'ILS, entre le 2 août 2019 et le 1^{er} juin 2020.
- Performance équivalant ou meilleure que la 3^e position (selon les temps préliminaires des équipes nationales *Open* aux CMS 2018) pour une épreuve du Lancer de la corde durant laquelle l'athlète en question était le lanceur.
- Meilleurs classements obtenus entre le 2 août 2019 et le 1^{er} juin 2020 dans toute épreuve individuelle dans une compétition ou une épreuve chronométrée approuvée par la Commission du sauvetage sportif et sanctionnée internationalement par l'ILS.
- Meilleurs classements dans toute épreuve sanctionnée par l'ILS obtenu lors des Championnats canadiens de sauvetage – Plage 2019.
- Meilleurs classements obtenus entre le 2 août 2019 et le 1^{er} juin 2020 à toute épreuve individuelle dans une discipline autre que le sauvetage sportif (p. ex. natation, athlétisme, kayak) dans une compétition ou une épreuve chronométrée approuvée par la Commission du sauvetage sportif et sanctionnée par une autre organisation sportive nationale ou internationale.
- Contribution à des épreuves en équipe lors des Championnats canadiens de sauvetage – Plage 2019.
- Résultats antérieurs lors de compétitions internationales reconnues pour l'épreuve de Réponse à une simulation d'urgence.

Critères de sélection pour l'Équipe nationale Junior :

Les athlètes de l'équipe Junior représentant le Canada lors des Championnats mondiaux de sauvetage 2020 doivent être sélectionnés en fonction de leur performance lors des compétitions identifiées ci-dessous.

Les athlètes de l'Équipe nationale Junior devront être sélectionnés en fonction de leur performance antérieure aux épreuves figurant au programme des Championnats mondiaux de sauvetage 2020 (CMS). Les performances antérieures seront évaluées de l'une des deux manières suivantes :

- 3- Les athlètes désirant être sélectionnés doivent avoir participé à au moins une compétition ou épreuve chronométrée sanctionnée entre le 2 août 2019 et le 1^{er} juin 2020, les Championnats canadiens de sauvetage – Piscine 2020; le Festival de sauvetage 2019 de la RLSS du Commonwealth; les Championnats canadiens de sauvetage – Plage 2019; et les épreuves sanctionnées par la Commission nationale du sauvetage sportif (p. ex. des épreuves chronométrées ou autres).
- 4- Autrement, l'athlète peut transmettre une déclaration d'intérêt formelle présentant les performances effectuées qui ne s'inscrivent pas dans le cadre décrit ci-dessus à **Laura Tracey, gérante de la haute performance, à l'adresse lssmanagerlaura@gmail.com d'ici le 1^{er} juin 2020** pour obtenir l'approbation de Commission nationale du sauvetage sportif. Pour être considérée, la performance doit s'inscrire dans une compétition ou une épreuve chronométrée sanctionnée internationalement par l'ILS ou par une autre organisation sportive nationale ou internationale et réalisée entre le 2 août 2019 et le 1^{er} juin 2020. Si l'athlète a participé à une compétition dans une autre discipline, l'épreuve doit être comparable à une épreuve faisant partie des épreuves prévues au programme du CMS.

Pour être sélectionnés, les athlètes admissibles doivent être choisis à l'unanimité par les membres du comité de sélection.

Les principaux éléments évalués pour la sélection de l'équipe seront considérés dans l'ordre suivant :

- Performance équivalant ou meilleure qu'une 16^e position (selon les temps préliminaires des équipes nationales Junior aux CMS 2018) dans toute épreuve individuelle en piscine sanctionnée par l'ILS.
- Une victoire à au moins deux des épreuves suivantes lors des Championnats canadiens de sauvetage – Plage 2019 (catégorie 15-18 ans ou *Open*) :
 - Course dans les brisants, Drapeaux sur plage, Sprint sur plage, Sauvetage avec aquaplane, Surf Ski ou Sauveteur océanique homme/femme.
- Performance équivalant ou meilleure qu'une 24^e position (selon les temps préliminaires des équipes nationales Junior aux CMS 2018) dans toute épreuve individuelle en piscine sanctionnée par l'ILS.
- Dans l'éventualité où le comité de sélection jugerait les critères de sélection précédents insuffisants pour choisir les athlètes qui formeront l'équipe, le comité de sélection décidera des autres éléments à considérer relativement aux :
 - Meilleurs temps dans toute épreuve individuelle en piscine sanctionnée par l'ILS, entre le 2 août 2019 et le 1^{er} juin 2020.
 - Performance équivalant ou meilleure que la 3^e position (selon les temps préliminaires des équipes nationales Junior aux CMS 2018) pour une épreuve du Lancer de la corde durant laquelle l'athlète en question était le lanceur.
 - Meilleurs classements obtenus entre le 2 août 2019 et le 1^{er} juin 2020 dans toute épreuve individuelle dans une compétition ou une épreuve chronométrée approuvée par la Commission du sauvetage sportif et sanctionnée internationalement par l'ILS.
 - Meilleurs classements dans toute épreuve sanctionnée par l'ILS obtenu lors des Championnats canadiens de sauvetage – Plage 2019.
 - Meilleurs classements obtenus entre le 2 août 2019 et le 1^{er} juin 2020 à toute épreuve individuelle dans une discipline autre que le sauvetage sportif (p. ex. natation, athlétisme, kayak) dans une compétition ou une épreuve chronométrée approuvée par la Commission du sauvetage sportif et sanctionnée par une autre organisation sportive nationale ou internationale.
 - Contribution à des épreuves en équipe lors des Championnats canadiens de sauvetage – Plage 2019.
 - Résultats antérieurs lors de compétitions internationales reconnues pour l'épreuve de Réponse à une simulation d'urgence.

Comité de sélection

Le Comité de sélection procédera à un processus de sélection hâtif à l'issue des Championnats canadiens de sauvetage – Plage 2019, et complétera la sélection à la suite des Championnats canadiens de sauvetage – Piscine 2020.

Remplaçants

Le comité de sélection peut, à sa discrétion, sélectionner un ou plusieurs remplaçants afin de s'assurer qu'un nombre suffisant d'athlètes soient disponibles et prêts à prendre part à la compétition et à assumer un rôle au sein de l'équipe dans l'éventualité où un athlète précédemment sélectionné devrait se retirer (pour des raisons de santé ou autres) ou être retiré de l'équipe. Les remplaçants seront nommés à la fin des Championnats canadiens de sauvetage – Piscine 2020.

Décision

Toute décision du comité de sélection est considérée comme unanime et finale.

Appels

Un athlète se sentant lésé peut porter en appel une décision du comité de sélection s'il croit que ce dernier n'a pas respecté la procédure établie dans la présente politique. L'appel peut donc porter sur le non-respect des procédures, mais ne doit pas concerner une décision particulière du comité.

L'appel doit être adressé au commissaire au sauvetage sportif dans les dix (10) jours suivant l'annonce publique de l'Équipe nationale et de l'Équipe de développement.

L'appel doit être fait par écrit et préciser :

1. en quoi la sélection en question du comité ne respecte pas la procédure;
2. la raison pour laquelle la décision est portée en appel; et
3. les raisons ou circonstances entourant le présumé non-respect des procédures (les documents et éléments de preuve, le cas échéant, doivent être joints à l'appel).

L'appel doit être accompagné d'un dépôt de 100 \$ canadiens, qui sera remboursé si l'appel est accueilli.

La décision sera révisée par le commissaire au sauvetage sportif et deux membres disponibles de la Commission nationale du sauvetage sportif qui n'entretiennent pas de relation importante avec les parties impliquées, ne sont pas concernés par la décision portée en appel, et sont libres de tout autre parti pris ou conflit, qu'il soit réel ou perçu.

Retrait de l'équipe à la compétition

Ces critères de sélection ne garantissent pas la participation d'une délégation canadienne complète. Si cette situation devait se produire, cela pourrait avoir un effet sur la manière d'appliquer les critères de sélection afin de refléter ces changements. La Société de sauvetage Canada s'engage à offrir à ses membres la possibilité de vivre cette expérience internationale de sauvetage sportif et évitera donc tout changement dans la mesure du possible afin d'en assurer la sécurité et la qualité.